

## **Interpellation du Conseiller communal Philippe Boïketé sur le lien entre faillites et activités criminelles**

D'après une étude de chercheurs de la VUB, près de la moitié (45,84 %) des entreprises en faillite à Saint-Josse présentent un lien avec des activités criminelles. Ces faillites ne sont pas aléatoires. Elles sont organisées à partir de groupes d'entreprises interconnectées par des administrateurs communs. Si la mauvaise monnaie chasse la bonne, il en va aussi des mauvais comportements qui chassent les bons. Les personnes qui respectent les lois communes et la morale sont peu à peu supplantées par celles qui trichent. Quand des activités frauduleuses s'installent dans nos quartiers, c'est tout le tissu commercial qui se désagrège.

Pourtant, la loi relative à l'approche administrative donne aux Communes la possibilité de soumettre à une enquête d'intégrité les opérateurs économiques afin de s'assurer qu'ils n'abritent pas des activités illégales. Sur base de cette enquête, la Commune peut décider de refuser l'implantation ou la présence d'un opérateur économique.

1. Les services communaux étaient-ils au courant de l'existence de telles activités criminelles sur notre territoire ?
2. La Commune a-t-elle déjà saisi la Direction chargée de l'Évaluation de l'Intégrité pour les Pouvoirs Publics (DEIPP) par rapport à des activités suspectes ?